



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 9 septembre 2021
PRESIDENCE : Madame Maeva Baenteli

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 02/2021 concernant le :

Demande d'autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 02/2021 par :

OUI : 27, NON : 0, ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 9 septembre 2021

+++++

La Présidente
Maeva Baenteli

La Secrétaire
Déborah Pernet

